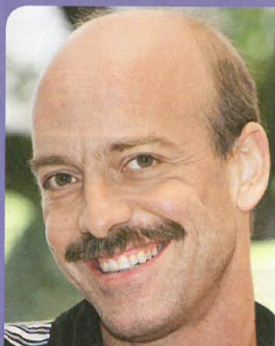


# Aujourd'hui, ça suffit

Le personnel des services publics est, depuis plusieurs années, mis à rude épreuve. Lors d'une conférence de presse, le 8 mai, la FEDE a voulu exposer ses axes stratégiques d'actions à court et moyen termes. Il devient urgent d'enjoindre les autorités à prendre en compte nos revendications en faisant plus qu'écouter avec bienveillance et compréhension.

.....  
**Gaétan Emonet, président de la SPFF**



**L**a FEDE défend les intérêts du personnel de l'Etat et prend toutes les initiatives qu'elle juge opportunes pour assurer un service public fort, des prestations de qualité et des conditions de travail adéquates. Le partenariat social instauré depuis longtemps est un atout pour notre canton et a permis d'améliorer sensiblement le statut du personnel durant ces dix dernières années (cinquième semaine de vacances, revalorisation salariale, indemnisation du travail de nuit, maintien de bonnes conditions de retraites...). Mais le climat des discussions avec le Conseil d'Etat est sérieusement en train de se dégrader, la relation de confiance s'étiolle. C'est le cas pour la question des lourdes mesures d'économie touchant l'ensemble du personnel, pour les mesures d'économie dans le secteur de l'enseignement qui provoquent l'incompréhension et la colère, pour nos revendications pour l'indemnité de piquet et pour d'autres dossiers.

## Nos demandes incontournables

Ces dernières années, la FEDE a fait beaucoup (trop?) de concessions pour permettre au canton d'affronter la crise économique. Cela a même créé la division en son sein. Devant le mécontentement grandissant du personnel, la voie du dialogue et du consensus semblait, pour certains, dépassée. La FEDE a longtemps assumé cette stratégie gagnante, mais aujourd'hui, une certaine ligne rouge est en passe d'être franchie.

La FEDE attend du Conseil d'Etat qu'il fournisse la garantie que le palier sera bien octroyé au 1er janvier 2016 et non en juillet. Les mesures d'économie déploieront leurs effets bien au-delà de

2017 et les finances de l'Etat ne sont pas aussi catastrophiques que cela. Certes, la marge de manœuvre est faible et les perspectives difficiles, mais on ne peut pas dire que le canton de Fribourg soit mal loti, avec ses 960 millions de francs de fortune...

Les mesures d'économie visant le domaine de l'enseignement sont actuellement en discussion avec la DICS. Les enseignants réunis en mai par la SPFF ont donné des signaux très forts et ont montré toute l'étendue du malaise qui s'amplifie. Avec l'ensemble des associations représentant le personnel enseignant, nous demanderons au Conseil d'Etat de renoncer à toute mesure qui péjorera la qualité de l'enseignement et de l'encadrement des élèves.

La FEDE demande au Conseil d'Etat de provisionner au moins 40% du montant reçu de la BNS (près de 50 millions de francs) pour restituer au personnel une partie des sommes économisées sur la masse salariale depuis 2014.

Il faut s'impliquer plus fortement dans tous les dossiers touchant le HFR, en particulier sur le maintien du personnel dans la Lpers, insister sur l'importance de la mise en place d'une commission paritaire ayant une véritable capacité d'action dans le dispositif contre le harcèlement, veiller à ce que toute externalisation (comme c'est le cas pour la crèche du HFR ou de la buanderie de Marsens) se fasse dans le respect des employé-e-s et des dispositions légales.

L'ensemble du personnel doit montrer un front uni, une solidarité interprofessionnelle afin que nous soyons forts et entendus. Le début de l'été que nous vivons pourrait bien être animé...